

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'ron
Tout Nivelles pèrrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).
ON TRAITE A FORFAIT.

Statistique nivelloise.

Ia Caisse d'épargne. (1)

Il existe en Belgique quatre caisses d'épargne établies sous le patronage des administrations communales : à Alost, à Malines, à Nivelles et à Tournai.

La fondation des caisses des trois dernières villes est déjà ancienne : elles ont été créées de 1825 à 1829; celle de Nivelles a été instituée le 3 avril 1829 et fonctionne depuis le 1^{er} mars 1830; la fondation de la caisse d'épargne d'Alost est plus récente : elle date du 22 septembre 1854.

Bien que les villes d'Alost, de Malines et de Tournai soient beaucoup plus importantes que Nivelles, c'est cependant notre caisse d'épargne qui mérite, sous plusieurs rapports, d'être classée en première ligne.

Nous n'en voulons d'autres preuves que le tableau suivant, donnant la situation comparative des quatre caisses à la fin de l'année 1888, sauf pour celle de Tournai dont on ne possède les résultats que pour 1887.

	Nivelles.	Alost.	Malines.	Tournai.
VERSEMENTS.				
Nombre	1.922	592	528	6.632
Livrets ouverts	326	107	354	660
Sommes	931.203,85	115.987,85	85.529,64	316.135,79
REMBOURSEMENTS.				
Nombre	1.187	400	1.137	3.497
Livrets éteints	377	166	741	707
Sommes	1.014.505,66	160.165,95	453.883,45	779.700,89
SOLDE A LA FIN DE L'ANNÉE.				
Livrets restant ouverts	2.741	1.479	2.306	8.181
Sommes restant en dépôt	4.047.379,05	1.008.366,44	1.397.256,03	3.803.450,38

Le nombre des livrets ouverts à la caisse d'épargne de Nivelles s'est élevé, en 1887, à 989; aucune des trois autres caisses n'a, jusqu'ici, atteint ce chiffre; après Nivelles, vient Malines qui a ouvert, en 1880, 698 livrets.

Quant aux sommes déposées, le tableau ci-dessus montre encore que c'est notre caisse qui occupe le premier rang, bien que les versements faits, en 1888, soient inférieurs à certaines années précédentes, où le chiffre d'un million a été dépassé : en 1880, il a été

versé à la caisse d'épargne de Nivelles, 1.607.951,23 frs et en 1885, 1.482.003,62 frs, tandis que, pour les autres caisses, le chiffre le plus élevé est de 699.854 frs, versés à Tournai en 1885.

Si l'on envisage maintenant les remboursements, on voit que c'est à Nivelles encore qu'ils sont les plus considérables : après avoir été, en 1880, de 1.498.696 frs; en 1885, de 1.200.022 frs et en 1887, de 1.268.310 frs, ce chiffre tombe en 1888 à 1.014.505 frs, cette décroissance se constate également pour les caisses de Malines et d'Alost, tandis qu'à Tournai, les remboursements suivent une progression croissante.

Depuis un certain nombre d'années, dans les quatre caisses d'épargne, les remboursements effectués sont plus élevés que les versements; c'est à Malines que la différence est la plus sensible : la somme remboursée en 1888 est cinq fois plus forte que la somme versée dans la même année. Cette différence ne s'élève, à Nivelles, qu'à 83.301 frs.

Si cette différence continuait à subsister dans les mêmes proportions, les sommes placées en dépôt seraient bientôt réduites à zéro; mais les autres caisses auraient depuis longtemps cessé de fonctionner, que l'encaisse de celle de Nivelles serait encore considérable.

Enfin si l'on compare les sommes restant en dépôt avec le nombre de livrets, on constate que, pour les caisses d'Alost, de Malines et de Tournai, chaque livret a respectivement une valeur moyenne de 681, 606 et 465 francs, tandis qu'un livret de la caisse d'épargne de Nivelles représente une somme de près de 1.500 frs. Y aurait-il à déduire de là que la population de notre ville et de ses environs épargne plus que celle des autres villes, ou bien la clientèle de la caisse d'épargne de Nivelles appartient-elle à des classes plus aisées de la société?

L'intérêt varie avec chaque caisse d'épargne : à Tournai, il a été maintenu à 4 p. c. jusqu'en 1887, et a été réduit à 3 1/2; on a aussi payé 4 p. c. pendant longtemps à Malines, les sommes qui y sont au dépôt ne rapportent plus aujourd'hui que 3 p. c.; à Alost l'intérêt a varié entre 3,60 et 3,24; enfin à Nivelles cet intérêt qui était vers 1862 de 4 p. c. a été successivement abaissé à 3 1/2 et à 3 p. c. CLIPOTIA.

El Fiesse du Martchi

(25 ET 26 JUIN 1826).

La chanson que nous publions aujourd'hui est assez curieuse; elle renferme de nombreux détails locaux, que nous expliquons en notes.

La fête du Marché fut si brillante en 1826 que son souvenir n'est nullement éteint chez les rares Nivellois qui peuvent encore en raconter les merveilles.

Les deux chansons qui nous ont été conservées prouvent d'ailleurs que le programme des festivités comprenait un cortège, l'illumination de la Place et du Marché au bétail, « dansée » populaire, bal au Waux-Hall, quatre (?) feux d'artifice, etc. On voit aussi que les rues de Mons et de Nannur ont envoyé des députations et que les maisons du Marché étaient décorées avec plus ou moins de goût.

A ce propos, on nous a raconté que M. Lemaire, pharmacien, membre du comité organisateur des fêtes, ayant en une discussion avec ses collègues, se retira sous sa tente. Comme on avait installé dans une niche, entourée de verdure, une statuette représentant Manneken-Pis, M. Lannoy, ferblantier, plaça

sous la niche une inscription ainsi conçue, qui faisait allusion, paraît-il, au mécontentement de M. Lemaire :

Djé piche, mi,
C'est pou n' plaisi;
I d'a qui piclont pa despît!

Ce Lannoy était un homme très-gai et spirituel à ses heures; il se trouvait un jour chez lui, dans une chambre de l'étage, lorsque son neveu, M. Charles Lebrun, lui cria du rez-de-chaussée :

« Mon oncle, il faut descendre. »

Il répondit immédiatement :

« Des *scrabies*, n'est-ce ni tout d'même? »

Voici enfin la chanson qui a servi de prétexte à tout ce bavardage :

1
L' chafé Baude est desquindu
Avé l' rue de Mons à s' cul,
Habîl à pèlerin
Pou fait rire tous les d'gins.
Vi'f Djean-Djean ! (bis)
C'est l' pus vi homm' de Nivelles.
Vi'f Djean-Djean ! (bis)
C'est l' pu vi d' nos habitants !

2
Adon el rue de Namur
Est venue in grand' lénue',
Avé musique et tambour,
Des grenadiers alintour
Vi'f Djean-Djean ! etc.

3
El promi, c'astou l' mitron, (4)
Il avou ein grand baston
Et enn' bell' perruque à crolles,
O dzou : « comme il est bein drôle ! »
Vi'f Djean-Djean ! etc.

(1) M. Charles Senex, dit *Chales du Mitron*, était boulanger et habitait rue de Soignies. La veille de Pâques, à l'heure du « retour des cloches de Rome », on le voyait parcourir la rue avec deux grandes platines qu'il frappait l'une contre l'autre « pour chasser le carême. » Les personnes que nous avons interrogées ne se souviennent pas que d'autres Nivellois aient jamais pratiqué cette singulière coutume.

4
Il avinne ein grand écrit,
Elé dsus vià c' qu'il est dit :
C'est la société Saint Jean, (5)
A l'invitation se rend.
Vi'f Djean-Djean ! etc.

(2) On sait que la rue de Namur est placée sous le patronage de Saint Jean, dont la statuette orne une niche pratiquée dans la façade de la maison de M. Bordat.

5
Les d'geins astinn' bein in peine
D'vir c' qu'il avou à l' fontaine ;
Il avou enn' boun' maman
Avé ses tvè pîts éfants. (3)
Vi'f Djean-Djean ! etc.

(3) En 1826, la fontaine qui se trouve au bas de la Grand'Place était surmontée d'une statue en bois, de Delvaux, représentant la Charité, sous les traits d'une femme, de grandeur naturelle, ayant un enfant dans les bras et deux autres debout auprès d'elle.

Cette œuvre d'art, que l'on eut l'impardonnable négligence de laisser exposée en plein air, ne tarda pas à se détériorer. On raconte même que, de temps à autre, un ouvrier en bouchait les trous avec des morceaux de briques (?). Un beau jour, elle tomba en pièces et les débris en furent brûlés au corps de garde.

6
Les éfants stinn' bein contins
D'avvé des paquets in mains;
I dzinn' : « maman est bien boune,
Nos avous ieu des boubounes. »
Vi'f Djean-Djean ! etc.

7
Cé qu'il avou à Lebrun (4)
Astou enn' saquet d' commun,
Bacclus astou su enn' toune,
In dmindant s' elle astout boune?
Vi'f Djean-Djean ! etc.

(4) Maison occupée encore aujourd'hui par les descendants des Lebrun de 1826. Il y avait sans doute, à cette époque, un Bacchus sculpté ou peint sur la façade.

(1) D'après l'Annuaire statistique de la Belgique pour 1888, tome XIX.

Çu qu'il avou à Durieux (6)
Astou enn' saquet dé mieux :
Ç'astou ein p'lit musicien,
Chacun dzou : « comme i joue bien ! »
Vif Djean-Djean ! etc.

(5) Maison occupée actuellement par M. Léon Vinclaire. Le p'tit musicien nous dérouta, attendu que depuis longtemps la façade de cette maison porte un édipliant sculpté au-dessus de la porte.

Les dgeins n'astinn' ni conteints
D'ni vir Djean Nivelles in train ;
Comm' c'est l' pus vi habitant,
I n' d'arinn' jamais vu tant.
Vif Djean-Djean ! etc.

Eie quand c'est v'nu su l' swèr,
O s'a r'mis délé Bauthier, (6)
O s'a là raccuollé
Pou ratteind' les invités.
Vif Djean-Djean ! etc.

(6) Demeure actuelle de M. Emile Bary. C'est dans le coin formé par cette habitation et par celle de M. Aloy-Servais que l'on dansait alors.

Quand les rues son-s'arrivées,
On a lancé des fusées ;
Mais comme ell' n'ont ni monté,
Il a ieu des dgeins brêlés. (7)
Vif Djean-Djean ! etc.

(7) On voit par là que M. Clément Gilson, le Ricard Nivellois, n'était pas encore né.

Il avou ein grand portâl
Eie d'dins on a tnu bal.
On astou si bein in train,
Qu'on a daasé squ'au matin,
Vif Djean-Djean ! etc.

Les maisos astinn' bein belles
Avé tertout' des tchandelles
Despus Cols djusqu'à Querion (8)
O d'avou mis tout au long.
Vif Djean-Djean ! etc.

(8) Depuis la maison de Me^{lles} Minot sœurs jusqu'à celle délaissée récemment par M^{me} veuve Bomal et appartenant à M. l'huissier Depriez.

El lundi a fourt bein sté
Avé del tart' pou rciner.
Il ont mindji au Waux-Hall,
Et adon il ont tnu bal.
Vif Djean-Djean ! etc.

O n' pâl' pus des fiess des rues,
Despus qu' les imatch' (9) sont vnués ;
O dit qu' nos arons du mau

(9) On nomme encore aujourd'hui *imatches* les billets de contributions.

Biess' d'Aclois!... (1)

Il a d'ça quéqu' s'années : il avou à Nivelles enn' bind' dé losses comme i n' d'a pu à c' l'heure : is n' vivinrent que pou fé des farces, et pou s' fé inmarvoï ; bi-n'intindû sans fé d' peine à personne et honnêtrément. Lun qui dins l' temps astou toudi avé ieusses, astou s'évoie démeurê à Bruxelles despu ciq, chises ans et s'avou marié doula. Quand i r'vénou, i n'avou pu d' diale à l'perconnette : i stou pimpé à la Brusselaire, enne buse sus s'iesse, des solés à pointes, des maronnes collantes, des faux-cols ermontants et des manchettes avé des gros boutons d'nac.

A c' l'heure, quand i parlou, ç'astou in affaire : enn' fésou-t-i ni l' chénance dé n' pus savvère es wallon ! Il avou d'meuré à Bruxelles enn'dou et il avou marié enn' feume qui n' savou qué l' flamint éyé in langach' qu'elle appéluo français. Toudi est-i qué n' homme n'astou pu habitué à parler comme o li z'avou appris, et i volou sprecter comme i n'avou ni seu apprinte.

Eh bi, no Djoseph n'vou co d' tîmps in tîmps à s' paï, éyé chaque coup ses vi coumarades li djoûnint des farces ieune pus cruelle qué l'aute.

Il arou fallu l'intint', adon ; comme i maltraitou ses anciens confrères qui avinrent l'air dé s' foute dé li : « Biesses d'Aclois, disout-i, (pa c' qué, dins s' colère, i n' soudgeou pu qu'il avou roublii s' wallon.) Avé leus farces biesses !... N' dirou-t-o ni qui sont malins ! I faut iess' biessé pou s'amuser avé des affaires paréys ! »

Mais, d'in aut' costé, quand i d'avou ieu iun au pweie, i r'ou d'in si bou quéieur ! « C'est d'ainsi

(1) Ce feuilleton nous a été adressé par un abonné, que nous remercions vivement.

Dé paï Monsieur Cravau. (10)
Vif Djean-Djean ! (bis)
C'est l' pu vi homm' de Nivelles.
Vif Djean-Djean ! (bis)
C'est l' pus vi d' nos habitants !

(10) M. Cravau était alors receveur des contributions.

G. W.

A DROITE & A GAUCHE.

Les journaux de la capitale se sont souvent plaints de l'aimable jeunesse bruxelloise qui s'amuse à détruire ; dans toutes les fêtes publiques, les lampions et les lanternes vénitiennes destinés à l'illumination du soir.

Nous n'avons ici rien à envier à Bruxelles, si l'on en juge par les exploits de nos gamins, dimanche, à la fête de la Dodaine : sur peu de temps une grande partie des lanternes vénitiennes a été détruite et l'illumination préparée avec un soin tout particulier a été bien maigre par suite de ces déprédations sauvages.

La police parviendrait certainement, par une surveillance active, à punir ces vandales comme ils le méritent.

Depuis quelque temps, on apporte une négligence regrettable dans la construction et la réparation des trottoirs qui bordent les rues de la ville. Les plus anciens de ces trottoirs sont formés de caillons aigus ou irréguliers, qui rendent la marche pénible aux pieds délicats. Depuis plusieurs années, on employe des carreaux en céramique ou en ciment, mais, dans la plupart des cas, on a apporté si peu de soin dans la construction, qu'après deux ou trois mois, ces carreaux se disjoignent et s'enlèvent un à un.

Les meilleurs trottoirs sont ceux construits en dalles de pierre, lorsqu'ils sont bien faits ; mais on rencontre à chaque pas des pierres branlantes, désagréables surtout pendant la pluie ; l'eau s'infiltre sous le trottoir et la pierre faisant bascule au moment où l'on y pose le pied, un jet d'eau bien fourni vient arroser la jambe du passant. C'est là pour lui une sensation qui n'est rien moins qu'agréable.

Un Aclois farceur est attablé dans un cabaret d'un village de nos environs, doté depuis quelques années d'une station de chemin de fer.

— Hé ! Madame, enne pourriez-ni m' dire à quelle heure qué l' train d' ciq heures in quart pârte ?

— Djé n' sai ni, Moncieu, mais si m' garçon sarou ci, i vos l' dirou tout d' suite : c'est li qui poôrte les dépêches.

Boîte du Journal.

Nous avons reçu de M. le Dr Guilmoit, une intéressante correspondance, que son envoi tardif nous empêche de publier cette semaine. Ce sera pour dimanche prochain.

qu'on fait-z-à Bruxelles quand on a des provinciaux ! Il sont si facile à-z-attraper... surtout les Aclois ! »

In djou, i stou v'nu à Nivelles pou quéqu' djous ; iun dé l' binde des losses, Françwé, li z'avou d'mandé pou daller péchi à Bournivau. Djoseph avou sté presse tout d' suite. N'est-ce ri l'habitude qué les dgeins de l' grand' ville vont « à la campagne » quand is sont libes. N' faut-i ni qu'is pardonnent l'air et qu'is s' distraiyent des affaires ?

Toudi est-i qué l' lundi à in heure les v'là invoie tous les deux avé leu canne à péche et leu bésace, comme deux vis amateurs.

Arrivé au trinte-lwé, is s' mettont à péchi ; mais is avinrent beau amourece, beau machi du pain et des patates, l' péchon n' volou ni bétchi... Il avout enn' démi heure, in heure qui s'tinnent in train, et ri, ri, ni in bétchêche !

Françwé s'éva adon dins l' richot à costé du canal et r'vi avé des viers dé mouches. Et comme in fait insprê, i print in percot.

— Ça va, Djoseph, dé v'da iun !
— Qu'avez mis pou l'amource ?
— Dé viers dé mouches.
— Eyu l' z'avez ieu ?
— Là, dins l' richot.
— Ervété à m' ligne, dé va daller dé quer étou.
— Eyé Djoseph vi planter s' canne à péche déléz s' coumarade.

Pindint qui stou à cachi des viers dé mouches, Françwé r'saque et ligne Djoseph, prend in papi dins s' poche, inbroque enn' saquet à l'hançon, éyé r'court sé r'nette à péchi comme si r' né fut.

— Oh ! l' biess' d'Aclois, dit-st-i Djoseph, in r'évênant du fond, ne voyez-vous pas qu'il a z'un péchon à ma ligne ?

— Woye, i bétche si fourt à l' mienne qué dj' n'ai ni l' temps d' m'occuper dé l' votte.

— On n' voit pus l' bouchon ! C'est un terrible, bien

Un « habitant du boulevard » nous demande s'il n'y aurait pas moyen de modérer l'ardeur d'un « tambourinaire » de ses voisins, qui, pendant de longues heures, chaque jour, frappe à coups redoublés sur sa caisse.

Charbonnier est maître chez soi et mieux vaut, somme toute, avoir pour voisin un honnête « tambourinaire » qui vous étourdit qu'un insidieux piaûiste qui, sans avoir l'air d'y... toucher, a bientôt fait de vous mettre les nerfs en bel état.

FÊTES ET CONCERTS.

Bien que la pluie ait contrarié, dimanche soir, le bal populaire, la fête de la Dodaine s'est fort bien passée. Tout le quartier était pavoisé et, le soir, illuminé. Lundi, la section musicale de l'Alliance ouvrière a donné, dans l'enclos de la Perche, un concert qui a été vivement applaudi par un nombreux public. Et puis on a dansé et la fête de ce jeune canton a été d'autant plus animée que celle du vieux marché était plus morne et plus délaissée.

Un temps splendide a favorisé les deux concerts donnés, dimanche et mardi derniers, par la Société Royale *les Amis de la Concorde*.

Les applaudissements bien nourris d'un public nombreux et sympathique ont été la digne récompense des exécutants et de leur habile directeur, M. Bastin.

Ces deux concerts, par le choix heureux du programme, rendu d'ailleurs d'une façon remarquable, ont été très bien goûtés par les amateurs de bonne musique. Nous ne pouvons terminer sans féliciter tout particulièrement les excellents solistes que possèdent les *Amis de la Concorde*.

Nécrologie.

Nous avons appris avec regret la mort de Dame Emérence LENCQ, veuve de M. Joachim BRULÉ, décédée le 26 juin 1890, à l'âge de 63 ans.

Nous présentons à la famille nos sincères compliments de condoléances.

ÉNIGME.

Je n'existe que pour mes dents,
Dont jamais je ne souffre.
Je sais prendre les mets les moins appétissants
Tout aussi bien que les plus succulents ;
Mais privé d'estomac je les fourre en un gouffre
Où, pour les recevoir, des messieurs dévorants,
Hélas, sont quelquefois souffrants
Et que parfois je trouve absents.

Solution du logographe :

POÏRE, PORE, OR.

Ont deviné : Totor et choumaque et Tâti l' perriquo.

sur.

— Probable.

— Prenez un peu l' pugette. Je vas l' promener. I s'y connichout, no gayard... a fourc' dé précautions l'rire in soret !! mais in soret !... Ç'astou l' pus bia qui'll' avou à l' vitrine dé l' rue du Coq.

Il arou fallu viro Djoseph, blemme comme in mort, stoumaqui, n' seuchant ni dire enn' parole, pindint qu' l'aute riou à scaffiée.

— Bi, dist-i à l' fin el Brusselaire, si vos dites in mot d' ça à Nivelles, djé vos tue. Notez bi qué djé n' ri ni... Biessé !... Avé vo farces biesses ! N' dirout-t-on ni?... Mais, dj' vos l' répette, si vos drouvez vos trappe, vos né l' serrez pus vous-même... Djé n' vos ni qué des biess' d'Aclois s' moquonchent dé mi avé des farces parcies... Si o l' sait, gare à vous.

Ey is s' sont r'mis à péchi.

N' miente après, Françwé s'in va au richot et il inte pa dière à l'écusier... Y splique au gamin enn' commission qui d'vou daller fé tout d' suite à Nivelles.

Quand nos deux pécheux astinrent à r'vênathe au faubourg dé Sougnies, Djoseph desfind co à Françwé dé dire in mot d' l'affaire... éy is intront à Belgrade.

Il avout là des coumarades dé Françwé in train dé boire enn' pinte.

— Bin, Djoseph, ell' péche a-t-elle esté boune ?

— Non, o n' print pus ri.

— Ténez ; pourtant on racontou t'à l'heure à Nivelles qué vos aviz pris in rare péchon lauvau...

— Qui ? mi ?

— Woye ! on d'in rinconte ni souvint des pareies dins l' canal.

Eyé tout l' monde es fout à rire, hourmis l' Brusselaire qui s'tou bleu d' colère, et qui f'sou des is, mais des is, à Françwé !

— Tas d' biesses, dist-i, ey i s'in va...

In heure après l' perdou l' train pou Bruxelles, et i n'est pus r'vênu à Nivelles despus. LÉOPARD.

Variétés.

L'HERMITE EN BELGIQUE.

M. le Dr Guilmot a bien voulu nous communiquer l'*Hermite en Belgique*, cédité à Bruxelles, en 1827, « par une société de gens de lettres. »

Ce curieux ouvrage débute par un chapitre consacré aux Institutions du Royaume des Pays-Bas. On y démontre, dans un discours en plusieurs points, l'excellence de ces institutions, lesquelles font même l'objet, en guise de péroraison, de ce souhait pathétique, si complètement réalisé, trois ans après, par la Révolution de 1830!

« Puissent les bienfaits de ces nobles et généreuses institutions vivre autant que la nation qu'elles protègent; puissent ces institutions mériter de plus en plus d'être enviées par l'étranger qui se les propose journellement pour modèle (1); et que le peuple Belge, respecté au dehors, heureux dans ses foyers (2), puisse grandir encore en vertus à l'abri de ses lois et sous le sceptre fortuné de ses monarques. »

Remis de leur émotion, M^{rs} « les gens de lettres » se sont dispersés et ont pris, chacun de son côté, la diligence pour une ville quelconque des Pays-Bas. L'un d'eux a même daigné visiter Nivelles et prendre des notes en passant. Les voici, mises en ordre et assaisonnées d'une façon toute particulière, fort agréable, peut-être, pour le lecteur indifférent, mais un peu agaçante pour le lecteur nivellois, qui n'est pas loin de considérer ce persiflage comme une moquerie à son adresse.

NIVELLES.

In tenui labor...
VIRGILE.

Ah! si l'histoire s'écrivait encore en chroniques, me disait l'autre jour un de mes amis, quelle belle chance j'aurais d'être nommé historiographe du royaume! (3) Mon ami possède en effet la plus heureuse mémoire. Il est doué d'un tact admirable pour séparer des grands événements ces petites anecdotes, ces faits presque imperceptibles dont il prétend qu'il faut composer exclusivement l'histoire. Il bavarde sur douze pages in-folio à propos de la circonstance la plus insignifiante, et son style un tant soit peu niais passerait infailliblement pour simple et naïf, chez tous les amateurs du genre. Je n'ai pas, à beaucoup près, toutes les qualités de mon ami, mais je regrette comme lui le bon temps des chroniqueurs; il ne me faudrait pas aujourd'hui aborder cette manière plus sévère et plus large exigée même dans l'histoire d'un chef-lieu d'arrondissement.

Nivelles selon les Français, Nuvelle suivant les paysans de la banlieue, ou enfin Nyvel si nous en croyons le Dictionnaire géographique suivi par l'administration de la poste aux lettres, est la petite ville que les amateurs de longues promenades, les chasseurs et les arpenteurs de terrain labouré (4) ont quelquefois rencontrée au sud-ouest de la capitale, après avoir traversé la forêt de Soigne et laissé sur la gauche les champs de Waterloo. Il n'est pas absolument invraisemblable que plusieurs de nos lecteurs aient pu apprendre de quelque autre façon l'existence de cette ville; admettre toutefois qu'elle aurait des relations fréquentes avec celles qui l'entourent, serait détruire tout le fondement de l'étymologie nationale trouvée pour le nom Nivelles au bureau de la statistique du royaume des Pays-Bas. Nivelles, selon le bureau, vient du Hollandais *niet wel*, *pas bien*, c'est-à-dire mal; comme qui dirait: ville mal située, hors de communication, etc. (5) Cette étymologie est d'autant plus vraisemblable qu'on a découvert, toujours dans le même bureau, d'autres étymologies hollandaises pour les noms de Genappe, de Braine, petits bourgs à portée de Nivelles. Genappe vient de *geen aap*, *point de singes*, pour signifier que le bourg n'est bâti ni en Asie, ni en Afrique, ni en Amérique, mais bien en Europe, où l'on ne trouve point de singes. (6) Braine dérive évidemment de *brein*, *cerveau*, ce bourg étant situé de manière à passer pour le cerveau, la tête, la capitale des villages qui l'entourent (7); ou, si vous l'aimez mieux, Braine pouvant, à raison de sa population éclairée et polie, passer pour le siège de l'esprit

(1) Ce cliché existait donc déjà!
(2) Et cet autre aussi!
(3) On verra plus loin que le royaume l'a déshappé belle!
(4) Et aussi moult personnages considérables et jouissant d'une notoriété historique autrement grande que celle acquise par nombre de « gens de lettres ».
(5) Il y avait, en 1827, des étymologistes bien éminents au bureau de la statistique du royaume des Pays-Bas.
(6) !
(7) !! Nivelles signifierait, selon M. Chotin, nouvelle halte, de *nieuwe* et *halte*; selon M. Piot, nouvelle villa, de *niet* et *villa* ou *villa*, et selon M. Mannier, maréage, de *noa*, *noia*, *noia*. Quant à Braine, l'origine de ce nom « a donné lieu à maintes hypothèses bizarres, nous pourrions même dire ridicules. » M. Wauters, à qui nous empruntons ces renseignements, estime que les différentes localités du nom de Braine, en Belgique, paraissent avoir pris leur nom des rivières au bord desquelles elles sont assises; or le Hain, sur lequel Braine est situé, s'est jadis appelé la *Braine*.

et du bon sens de tout le canton.

Les habitants wallons de Nivelles, Genappe et Braine adopteront ou n'adopteront pas ces découvertes; on n'en recommande pas moins l'emploi de ces étymologies officielles à tous les historiens du pays, et, vaillamment que vaillamment, je prends la seule qui me soit offerte pour la ville dont j'ai à parler. Sans avoir précisément une origine antédiluviennne (sic), Nivelles peut se vanter de plusieurs années d'existence. Et puisque Pepin fils de Carloman est enterré dans ses murs, et que Gertrude fille dudit Pepin y a créé un couvent de chanoinesses, on peut sans crainte reporter sa fondation à une époque antérieure au neuvième siècle. Où serait, après tout, le mal d'admettre que Nivelles est une des plus anciennes cités de notre royaume, qu'elle a été autrefois très-florissante, et que vers l'an 1325 elle contenait bien 30,000 habitants? Les vieux auteurs qui affirment ces particularités, et bien d'autres encore, trouvent chez moi pleine créance (1); mais je veux ici leur emprunter le moins possible. Après deux mots sur les chanoinesses et les chanoines, tout ce que je dirai regardera Nivelles tel qu'il est aujourd'hui.

Je n'ai pas l'honneur d'être Nivellois, mais ceux qui le sont pourront juger si je connais leur ville, quand je leur apprendrai que j'ai découvert tout seul qu'elle était située au confluent de deux rivières anonymes. Le soin que les habitants ont pris de dérober ce secret aux étrangers (2) en faisant passer ces deux rivières dans des égouts rendait ma découverte difficile. Je la donne en passant comme une preuve que je n'ai rien épargné pour bien connaître tout ce qui a rapport à mon sujet.

(1) C'est bien heureux.
(2) Pût à Dieu qu'on leur eût aussi caché la Thines, dont les bords parfumés font l'orgueil et les délices du bas de la ville.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 21 AU 28 JUIN 1890.

NAISSANCES. — Louis-Gh. Goche. — André-François-Jean-Baptiste-Gh. Lory. — Paula-Emilie-Justine-Gh. Lidart. — Alida-Maria-Joséphine-Gh. Remy. — Charles-Jean-Gabriel-Lucien-Marie-Joseph-Gh. Lermignieu. — Georges-Léon-Gh. Coulon. — Florian-Omer Rooabaert. — Georges-Joseph-Antoine-Gh. Jonet.

MARIAGES. — Désiré-Emile Delcourte, 24 ans, plafonneur, avec Hubertine-Marie-Antoinette-Gh. Canelle, 22 ans, couturière. — Gustave-Louis-Gh. Severs, 23 ans, meunier, avec Victorine-Julie-Gh. Plisnier, 23 ans, tailleur.

DÉCÈS. — Marie-Léonie-Ch. Berger, 44 ans, étudiante, décédée foudrè de Namur. — Prudente Hulet, 79 ans, ménagère, veuve de Gaspard-Joseph Latonde, décédée faubé de Mons. — Emerence-Joseph Leduc, 61 ans, sans profession, veuve de Joachim-Joseph Brulé, décédée rue de l'Évêché.
1 enfant au-dessous de 7 ans.

A louer: UN ENCLOS

situé boulevard de la Batterie à Nivelles, pouvant servir de jardin ou de remise.
S'adresser au bureau du journal. (109)

On demande UN JEUNE HOMME de 18 à 20 ans pour faire jardin. — Nourriture et logement.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (127)

Le sieur ROOBAERT, charcutier, rue St Jean, n° 5, à Nivelles, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge, à un prix modéré, de fumer les jambons, les langues et les filets de bœuf (dit filets d'Anvers).
Il se met aussi à la disposition du public soit pour cuire les jambons soit pour les désosser et les préparer pour la cuisson. (125)

Tous les jours glace brute naturelle, et sur commande, glaces à la vanille, au café, aux framboises, etc. TOUTS LES DIMANCHES GLACES PAR PORTIONS CHEZ HYERNAUX, PATISSIER, GRAND'PLACE. (125)

HAUTAIN FRÈRES, FAUBOURG DE MONS, NIVELLES.

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons: le tout provenant des meilleures fabriques. (113)

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE
Commission un franc par mille
EDOUARD ATQUET
RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60. (55)

Etude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

A vendre de la main à la main:

Une belle Maison de Maître

située rue de Solgnies à Nivelles, comprenant au rez-de-chaussée 2 salons et salle à manger très bien décorés, antichambres, cuisine, laverie et office; au 1^{er} étage, 7 chambres et cabinet d'aisance; au second, six pièces et 3 mansardes pour domestiques; grand escalier et deux escaliers de service, vastes greniers et caves à provisions et à vins avec nombreux caveaux, cour, jardin d'agrément au fond duquel se trouvent de vastes dépendances ayant accès dans l'impasse Bléval par une porte cochère et se composant de buanderie, remises, salle de bain, caves à charbon et à provisions, citerne à eau de pluie.

L'eau de la ville et le gaz y sont installés.
Pour visiter cette propriété et obtenir tous renseignements, s'adresser au dit Notaire.

A Vendre:

JOLIES MAISONS OUVRIÈRES

de bon rapport, avec jardin, sises au centre de la ville. — Grandes facilités de paiement.
S'adresser au dit notaire.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Un bloc de Terrains à Bâtir,

situés à Nivelles, avenue du Moulin Delfosse, d'une contenance superficielle de 83 ares 40 centiares.

Pour les conditions, s'adresser audit notaire.

Etude de Maître A. DELBRUYERE, notaire à Nivelles.

A LOUER

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée antérieurement par M. Verelst.

Jouissance immédiate.
Pour les conditions, s'adresser en l'Etude du dit notaire. (91)

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION: UN FRANC PAR MILLE. (88)

A louer pour le 1^{er} juillet

BELLE MAISON

FAUBOURG DE NAMUR, A NIVELLES,
avec deux étages, salon, salle à manger, cuisine, buanderie, véranda, cour et jardin. — S'adresser rue de Solgnies, n° 30. (126)

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET, Grand'Place, 17, NIVELLES.

SAISON D'ÉTÉ 1890.

Pardessus demi-saison	depuis frs 14,75
Costumes pour hommes	» » 12,00
» » enfants	» » 3,75
Pantalons	» » 4,75
Gilets fantaisie	» » 5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES. (60)

La maison avec écurie

occupée par J.-B. Vanderbeck, boulevard de l'Hôpital, ainsi que PLUSIEURS PETITES MAISONS dans l'impasse, sont à louer.

S'adresser rue des Canonnières, 2. (124)

A vendre d'occasion, un vélodrome neuf, monté sur billes. — Prix modéré.
S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 48, Nivelles. (107)

